



**ASSOCIATION SPORTIVE
ET CULTURELLE
DE PLOMBIÈRES**

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION
DU COMITÉ DE DIRECTION DU 18 DÉCEMBRE 2010**

Présents : Basset J, Boissière S, Cornu A, De Smidt J, Gauthier G, Joubert D, Muller JN, Peltret P, Pourtaud N, Rizzo R, Turmel F.

Excusés : Agostini Y, Dincher JC, Vérité M.

1-PROCES VERBAL PRÉCÉDENT

Adopté à l'unanimité.

2-SUIVI DES DOSSIERS

2.1 Photos dans le BP

Le processus suit son cours.

2.2 Social

Le président donne lecture d'un courrier de remerciements de Plombières Solidarité suite aux 10 ballons offerts par l'ASCP et acheminés au Burkina Faso.

2.3 Foot loisirs

Confirmation concernant la création d'un second club de football à Plombières (parution au JO du 08/10/2010).

2.4 Buts amovibles

N Pourtaud fait le point de ses démarches. L'optimisme n'est pas de rigueur compte tenu de la position municipale.

2.5 Réunion Jeunes

Organisée à la demande de P Poivre, elle a permis de faire un large tour d'horizon de la situation tout en évoquant le prochain tournoi en salle et l'avenir.

En séance il est convenu de poursuivre le rapprochement avec le club voisin d'UFCO.

2.6 Arbitrage

Évocation d'un courrier du district concernant F Rozier.

2.7 Subvention CNDS

Les justificatifs relatifs à l'utilisation de cette subvention pour 2010 (factures) doivent être remis très rapidement à G Gauthier.

2.8 Sponsors panneaux

Demandes 2011 en cours.

2.9 40ème anniversaire

Plusieurs questions sont posées, notamment par J De Smidt :

- disponibilité de salle
- organisation(rencontres amicales éventuelles,repas,...)
- recensement des participants
- tombola?
- subvention(s) exceptionnelle(s)
- etc.....

2.10 Journal "A vos matchs"

Accord du comité de direction pour souscrire un abonnement

2.11 Minibus municipal

Le point est fait sur :

- l'utilisation jusqu'à ce jour par l'ASCP
- les demandes à formuler pour 2011(en cours par G Gauthier)

3-INFORMATIONS

3.1 Labellisation

Le dossier ne mérite pas que l'on donne suite.

Néanmoins il conviendra à terme de recenser avec précision les détenteurs de diplômes d'éducateurs.

3.2 Incident U13

"L'affaire" montée en épingle par Précý sous Thil est close après courrier commun UFCO/ASCP.

3.3 Folio municipal

Éléments fournis à la mairie par G Gauthier pour le premier trimestre 2011.

3.4 Réunion vie associative

Le président rend compte d'une intéressante réunion à laquelle il a assisté le 02/12 (maitre d'œuvre : direction départementale de la cohésion sociale).

3.5 Bulletin municipal

Projet d'article en cours par G Gauthier

3.6 Listing éducateurs

Adressé dans les délais au district

3.7 Subvention municipale

Demande à faire pour le 20/01 au plus tard, à la charge de G Gauthier et S Boissière

4-LE POINT SPORTIF ET MORAL

Un tour d'horizon est effectué concernant les résultats des différentes équipes.

Les entrainements reprendront mardi 04/01 pour les seniors (demande de salle en cours) et mercredi 26/01 pour U7,U9 et U11(voir avec UFCO pour U13)

En matière de comportement,un satisfecit peut être délivré, l'ASCP se classant dans le groupe de tête des clubs les mieux notés (aucun carton rouge à ce jour).

Compte tenu des rencontres reportées, un nouveau calendrier sera édité (JN Muller ou P Peltret).

David Joubert s'exprime par ailleurs très largement sur des problèmes, des critiques et des situations lui paraissant conflictuelles.

A l'unanimité le comité de direction lui confirme qu'il a les pleins pouvoirs dans le domaine sportif et le conforte sans aucune restriction dans son rôle d'entraîneur.

5-TOURNOIS JEUNES EN SALLE DES 26 ET 27 FÉVRIER 2011

Il est essentiel de le réussir pour les finances du club (le bénéfice enregistré en 2010 s'élevait à 1863 euros)

A ce jour,la situation est la suivante :

- P Poivre démarche les clubs

- La ligue et le district ont inscrit ces tournois sur leurs sites respectifs après avoir été informés par nos soins.

- Courriers pour demandes de lots faits pour ATAC et le Crédit Mutuel.

- Décision de ne pas vendre des plateaux repas mais des sandwiches, hot dogs, frites et gâteaux.

- Réunion impérative fin Janvier pour "caler" le tout.

6-CONCOURS DE TAROT

Initialement prévu le 12/03/2011,il s'avère que la salle habituellement prêtée par la mairie n'est pas disponible en raison de travaux pendant une longue période englobant notre date. Après un large échange de vues,décision est prise d'annuler le concours pour 2011, la salle proposée en remplacement ne paraissant pas remplir les conditions permettant de garantir le succès de cette manifestation (buvette non indépendante des tables de jeux, installation des ordinateurs.....)

Compte tenu de cette annulation indépendante de notre volonté, le président essaiera de négocier la gratuité de la salle des banquets pour une autre date.

7-QUESTIONS DIVERSES

7.1 P Peltret évoque le traditionnel stage de Pâques. Il est convenu d'étudier une formule différente, à voir avec l'encadrement (y compris en intégrant éventuellement les U13 d'UFCO). A noter que Paul ne pourra se libérer professionnellement pendant la semaine de stage et qu'il sera absent pour Pentecôte.)

7.2 D Joubert fait part de son souhait d'être autorisé à utiliser la salle des sports à l'occasion des entrainements seniors lorsqu'elle est libre et que les conditions atmosphériques sont très mauvaises. Demande écrite en cours par le président.

- Rend compte des inscriptions pour l'achat des coupe vents et des survêtements. Le comité de direction prend la décision d'offrir un coupe vent tous les dirigeants et /ou éducateurs participant activement à la vie du club.

- Souhaite des précisions sur l'utilisation du stabilisé pour les rencontres officielles. G Gauthier questionnera le district.

7.3 F Turmel revient sur les examens d'arbitres auxiliaires. Une mobilisation générale s'impose eu égard à l'importance du sujet (lieux des sessions à suivre ou organisation par l'ASCP). Dans tous les cas l'information est à faire passer aux intéressés.

7.4 S Boissiere précise que les finances demeurent satisfaisantes. Néanmoins il convient de rester vigilant, la marge de manœuvre diminuant régulièrement.

**LA SÉANCE EST LEVÉE A 12H30
PROCHAINE RÉUNION SUR CONVOCATION**